



Programme Alimentaire Mondial

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration
Rome, 13–16 novembre 2017**

Distribution: générale

Date: 2 octobre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-C/3/1

Questions opérationnelles

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentation budgétaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Mali 200719

Sauver des vies, réduire la malnutrition et reconstituer les moyens d'existence

Coût (en dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	206 472 156	29 591 959	236 064 115
Transferts de type monétaire et coûts connexes	50 786 896	25 917 277	76 704 173
Développement et augmentation des capacités	10 155 619	6 139 035	16 294 654
Coût total pour le PAM	347 447 899	79 645 024	427 092 923

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance l'augmentation budgétaire de 79 645 024 dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Mali 200719, "Sauver des vies, réduire la malnutrition et reconstituer les moyens d'existence", ainsi que la prolongation de l'intervention pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

20 septembre 2017

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme S. Caruso
Directrice de pays
courriel: silvia.caruso@wfp.org

Nature de l'augmentation

1. La présente révision budgétaire proroge l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200719 jusqu'à fin 2018, de sorte qu'elle coïncide avec le plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPP-T). En 2018, les activités relevant de l'IPSR seront mises en œuvre dans le cadre des effets directs stratégiques et des activités définis dans le PSPP-T.
2. Plus précisément, cette révision prévoit une augmentation globale du budget de l'IPSR de 79 645 024 dollars, pour permettre de financer:
 - une augmentation de 25 754 tonnes des besoins en produits alimentaires, pour une valeur de 19 546 830 dollars, et des coûts connexes d'un montant de 10 045 129 dollars, englobant les frais de transport extérieur (1 028 495 dollars), les frais de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (8 921 378 dollars) et les autres coûts opérationnels directs afférents aux distributions de vivres (95 256 dollars);
 - un accroissement des transferts de type monétaire et des coûts connexes, pour un montant de 25 917 277 dollars;
 - une hausse de 6 139 035 dollars des coûts liés au développement et à l'augmentation des capacités;
 - une augmentation de 12 786 331 dollars des coûts d'appui directs; et
 - un accroissement de 5 210 422 dollars des coûts d'appui indirects.

Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

Résumé des activités de projet en cours

3. L'IPSR 200719 associe une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence et des activités axées sur la création d'actifs afin d'améliorer l'accès aux marchés et de promouvoir la mise en valeur du capital humain. Plus précisément, l'IPSR permet:
 - de prêter assistance aux personnes touchées par le conflit ou une catastrophe ou soumises à de grandes difficultés économiques en leur fournissant des vivres, des aliments nutritifs spécialisés, des bons ou des espèces, et en assurant une supplémentation alimentaire généralisée ou ciblée à l'intention des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, pour lutter contre la dénutrition;
 - de soutenir le redressement des communautés et des ménages grâce aux investissements consacrés à la création ou à la remise en état d'actifs, et de venir en aide aux petits exploitants moyennant les achats locaux, la fourniture d'un appui technique et de nouvelles activités visant à accroître la valeur de leur production; les femmes représentent une vaste proportion des participants aux activités de création d'actifs, et des efforts sont faits pour appuyer les organisations de producteurs essentiellement composées de femmes; et
 - de fournir des repas scolaires aux écoliers du primaire dans les communautés vulnérables, instables ou touchées par le conflit en vue de promouvoir la scolarisation et la poursuite des études, et de renforcer le sentiment de stabilité en assurant la prestation d'un service de base; encourager la scolarisation des filles est une priorité, ce qui fait que l'un des critères utilisés pour déterminer quelles écoles doivent être appuyées est précisément la faiblesse du nombre de filles inscrites.
4. Il n'était pas prévu que le conflit générerait d'autres déplacements de population en 2017, mais la reprise des hostilités dans le Nord et l'aggravation des tensions dans le centre du Mali ont entraîné de nouveaux déplacements fin 2016 et le phénomène s'est poursuivi en 2017. La troisième révision budgétaire, approuvée en janvier 2017, a permis d'accroître le nombre de ménages déplacés par le conflit pris en charge dans le cadre de l'IPSR. Elle a également permis d'établir un mécanisme destiné à faire face plus rapidement aux déplacements de population provoqués par le conflit ou une catastrophe naturelle, en attendant la réalisation des évaluations, et à fournir une assistance sous la forme de transferts de type monétaire ou de transferts de vivres correspondant à une ration standard ou à la valeur standard d'un transfert.

5. La précédente révision budgétaire prévoyait en outre l'utilisation des transferts de type monétaire à la place de l'assistance alimentaire en nature dans le cadre du programme de repas scolaires. Les espèces destinées à acheter les aliments entrant dans la composition des repas scolaires sont transférées aux comités de gestion des établissements scolaires locaux et aux administrateurs des écoles par l'intermédiaire des autorités publiques locales chargées de l'éducation.
6. Le PAM encourage la participation des femmes aux des comités de gestion locaux et aux évaluations de la vulnérabilité, à la sélection des bénéficiaires et au contrôle des activités. Chaque comité compte au moins deux femmes parmi ses cinq membres, l'une d'entre elles étant généralement la présidente de l'association locale des femmes. Le PAM veille à ce que la majeure partie des cartes de ration soit établie au nom des femmes et consulte les bénéficiaires des deux sexes pour déterminer les modalités d'assistance ainsi que les points et horaires de distribution les plus appropriés.

Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

7. Ces dernières années, l'assistance que le PAM apporte au Mali s'est concentrée sur les interventions visant à faire face aux déplacements de population provoqués par le conflit et à aider les personnes vulnérables à avoir accès à de la nourriture lorsque des chocs ont des répercussions sur la production vivrière. Ce type de soutien sera vraisemblablement nécessaire dans un avenir proche, et le bureau de pays préservera les solides capacités d'intervention d'urgence qui sont nécessaires pour pouvoir affronter les situations de déplacement de population entraînées par le conflit et l'instabilité ainsi que les vastes perturbations de la production vivrière. Parallèlement, les programmes visant à soutenir la production des petits exploitants et les investissements réalisés à l'échelon communautaire en faveur d'une production résiliente et durable ont été prolongés. Plus récemment, le Gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale, a élaboré un cadre de protection sociale adaptative, dans lequel s'inscriront la plupart des activités du PAM.
8. Les questions liées à la problématique hommes-femmes ont un impact important sur la sécurité alimentaire et le développement humain au Mali, qui se classe au 156^{ème} rang sur 159 pays selon l'indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement. Selon les estimations, en 2016, le taux d'activité des femmes était de 50 pour cent, contre 82 pour cent pour les hommes¹. Entre 2008 et 2012, le taux d'alphabétisation chez les femmes adultes ne représentait en moyenne que 57 pour cent de celui enregistré chez les hommes, et seulement 7 pour cent des femmes adultes avaient fait des études secondaires, contre 16 pour cent des hommes. Le mariage précoce est l'un des obstacles à l'accès des femmes à l'éducation: 55 pour cent des femmes sont déjà mariées à 18 ans, et 14,5 pour cent à l'âge de 15 ans.
9. Le PAM continuera d'améliorer la qualité de ses opérations en appuyant les études de marché, les analyses de la vulnérabilité, les systèmes d'alerte rapide et les processus globaux de planification et de coordination des interventions. Toutes les évaluations prévoient la collecte de données ventilées par sexe et prendront en considération les approches visant à transformer les relations entre les sexes qui favorisent les améliorations durables à cet égard et l'autonomisation des femmes, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020). Les programmes proposés axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition compléteront les activités menées par d'autres acteurs dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, de l'intervention humanitaire et du relèvement rapide. Le PAM collabore avec le Gouvernement et les partenaires afin de faire face rapidement et de manière appropriée aux nouveaux déplacements de population; à cet égard, le PAM ou d'autres acteurs s'achemineront vers la fourniture d'un appui à moyen terme.
10. Le cadre de protection sociale adaptative, en cours d'élaboration par le Gouvernement et d'autres partenaires, permettra de faire face aux chocs de faible ampleur ou isolés touchant la production vivrière. Ce cadre prévoira également des transferts assortis de conditions qui seront assurés en lien avec la prestation de services sociaux, notamment les repas scolaires. Dans les zones frappées

¹ Organisation internationale du Travail. 2015. *Key Indicators of the Labour Market*.

par des chocs fréquents ou récurrents, le PAM rattache ses activités à celles qui sont menées en vue de renforcer la résilience.

11. Les activités de création d'actifs se poursuivront en vue d'accroître la durabilité des activités de production et de renforcer la résilience des communautés et des ménages face aux chocs récurrents. L'aide apportée aux petits exploitants ne se limitera pas à l'achat de produits locaux destinés à être distribués dans le cadre des programmes du PAM, car ils bénéficieront en continu d'un appui en vue de favoriser la production à vocation commerciale, l'implantation sur les marchés et les activités de transformation apportant une valeur ajoutée. Les liens existant entre le programme de repas scolaires et les organisations de producteurs locaux seront développés à la faveur des achats directs et du recours aux transferts de type monétaire.
12. Le PAM et ses partenaires utilisent des approches participatives à tous les stades de la conception et de la mise en œuvre des programmes, et favorisent en particulier la participation des organisations de femmes. Le PAM continuera de collaborer avec ses partenaires et les communautés locales afin de veiller à ce que les risques auxquels sont exposés les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées sur le plan de la protection soient bien compris et atténués. Des mesures seront prises, notamment en ce qui concerne le choix de la modalité de transfert ainsi que les points et procédures de distribution, afin d'éviter toute conséquence néfaste.
13. Pour ce qui est de la nutrition, l'accent sera davantage mis sur des approches durables et d'un bon rapport coût-efficacité qui visent à réduire la prévalence de la malnutrition en s'attaquant à ses causes profondes. Pour cela, on s'appuiera sur les initiatives menées récemment ou en cours, notamment le projet de santé nutritionnelle à assise communautaire à Kayes (SNACK), en tenant compte de l'analyse du coût de la faim qui est en cours.
14. Grâce au PSPP-T - et à l'IPSR -, le PAM sera en mesure de poursuivre les opérations en cours au Mali. Le plan pourra être actualisé pendant la réalisation de l'examen stratégique Faim zéro et il sera revu en 2018 de manière à prendre en compte les résultats de l'examen stratégique et de l'évaluation du portefeuille de pays qui aura lieu en 2017/18, ainsi que les modifications apportées au plan de développement national actualisé et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'analyse de la problématique hommes-femmes sera prise en considération tout au long du processus d'examen stratégique Faim zéro et guidera l'élaboration du plan stratégique de pays, dont la mise en œuvre est prévue en janvier 2019.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

15. Le PSPP-T repose sur les effets directs stratégiques suivants, auxquels les activités relevant de l'IPSR ont été rattachées:
 - Les populations touchées par une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après celle-ci.
 - Les personnes vulnérables dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire ou ayant été touchées par une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année.
 - Les taux de malnutrition dans les populations ciblées (enfants âgés de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes) reculent conformément aux objectifs nationaux.
 - Les populations des zones ciblées, notamment les petits exploitants vulnérables, disposent de moyens d'existence améliorés et sont plus résilients, et peuvent ainsi mieux subvenir aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition tout au long de l'année.
 - D'ici à 2023, les instances publiques locales et nationales et la société civile disposent de capacités accrues pour gérer les politiques et les programmes relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
 - Les efforts que déploie le Gouvernement pour atteindre l'objectif Faim zéro d'ici à 2030 sont étayés par des principes directeurs efficaces et cohérents.
 - Les partenaires humanitaires ont accès tout au long de l'année à des services communs, notamment dans les domaines des transports, de la logistique, des télécommunications d'urgence et de l'analyse de la sécurité alimentaire.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ									
Activité	Effectifs actuels			Augmentation/baisse			Chiffres révisés		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
<i>Activité 1: Assurer des transferts de type monétaire ou des transferts de vivres non assortis de conditions au profit des populations déplacées en raison du conflit, ou touchées par une catastrophe naturelle ou un choc influant sur la production</i>									
Populations touchées par une catastrophe naturelle	74 250	75 750	150 000	14 850	15 150	30 000	89 100	90 900	180 000
Personnes retournant chez elles – aide au rapatriement – vivres	38 165	38 936	77 100	4 950	5 050	10 000	43 115	43 986	87 100
Personnes retournant chez elles – aide au rapatriement – transferts de type monétaire	12 326	12 575	24 900	4 950	5 050	10 000	17 276	17 625	34 900
Personnes déplacées – vivres	36 482	37 219	73 700	9 900	10 100	20 000	46 382	47 319	93 700
Personnes déplacées – transferts de type monétaire	9 851	10 050	19 900	14 850	15 150	30 000	24 701	25 200	49 900
Distributions générales de vivres – imprévus*	49 500	50 500	100 000	24 750	25 250	30 000	74 250	75 750	150 000
Total partiel	171 072	174 528	345 600	49 500	50 500	100 000	220 572	225 028	445 600
<i>Activité 2: Fournir une supplémentation alimentaire généralisée aux enfants âgés de 6 à 23 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes parallèlement à des distributions générales d'espèces ou de vivres</i>									
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants âgés de 6 à 23 mois	146 792	149 757	296 549	-	-	-	146 792	149 757	296 549
Supplémentation alimentaire généralisée – femmes enceintes et mères allaitantes	72 261	73 720	145 981	-	-	-	72 261	73 720	145 981
Total partiel	219 052	223 478	442 530	-	-	-	219 052	223 478	442 530

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ									
Activité	Effectifs actuels			Augmentation/baisse			Chiffres révisés		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
<i>Activité 3: Assurer des transferts de type monétaire ou des transferts de vivres assortis ou non de conditions au profit des populations vulnérables ayant subi des chocs récurrents</i>									
Populations soumises à de grandes difficultés économiques – vivres	189 028	192 847	381 875	24 750	25 250	50 000	213 778	218 097	431 875
Populations soumises à de grandes difficultés économiques – transferts de type monétaire	52 284	53 341	105 625	74 250	75 750	150 000	126 534	129 091	255 625
Total partiel	241 313	246 188	487 500	99 000	101 000	200 000	340 313	347 188	687 500
<i>Activité 4: Fournir des repas scolaires aux élèves dans les zones ciblées</i>									
Repas scolaires – vivres	56 265	69 608	125 873	-	-	-	56 265	69 608	125 873
Repas scolaires – transferts de type monétaire	68 348	57 524	125 872	-	-	-	68 348	57 524	125 872
Rations à emporter	50 151	51 164	101 315	-	-	-	50 151	51 164	101 315
Total partiel	174 765	178 295	353 060	-	-	-	174 765	178 295	353 060
<i>Activité 5: Fournir des compléments nutritifs aux enfants ciblés âgés de 6 à 23 mois et des espèces aux femmes enceintes et aux mères allaitantes en vue de prévenir la malnutrition en dehors des zones touchées par une crise ou l'ayant été</i>									
Initiative pilote de prévention du retard de croissance – enfants âgés de 6 à 23 mois – projet mené par Médecins sans frontières dans la région de Sikasso	5 346	5 654	11 000	-	-	-	5 346	5 654	11 000
Initiative pilote de prévention du retard de croissance – enfants âgés de 6 à 23 mois – SNACK	15 569	16 466	32 035	-	-	-	15 569	16 466	32 035
Initiative pilote de prévention du retard de croissance – femmes enceintes et mères allaitantes – SNACK	-	24 789	24 789	-	-	-	-	24 789	24 789
Total partiel	20 915	46 909	67 824	-	-	-	20 915	46 909	67 824

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ									
Activité	Effectifs actuels			Augmentation/baisse			Chiffres révisés		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
<i>Activité 6: Fournir des aliments nutritifs aux enfants et une assistance alimentaire, sous forme de vivres ou de transferts de type monétaire, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes afin de traiter la malnutrition, et prévoir un appui aux aidants</i>									
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants âgés de 6 à 59 mois	482 644	492 394	975 038	113 152	115 438	228 590	595 796	607 832	1 203 628
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	-	144 858	144 858	-	31 169	31 169	-	176 027	176 027
Supplémentation alimentaire ciblée – transferts de type monétaire aux aidants	300	9 700	10 000	300	9 700	10 000	600	19 400	20 000
Total partiel	482 944	646 952	1 129 896	113 452	156 307	269 759	596 396	803 259	1 399 655
<i>Activité 7: Fournir du riz enrichi aux bénéficiaires ciblés et appuyer la production d'aliments enrichis en collaboration avec le secteur privé local</i>									
Repas scolaire – riz enrichi	-	-	-	124 614	127 131	251 745	124 614	127 131	251 745
<i>Activité 8: Fournir une assistance alimentaire pour la création d'actifs aux petits producteurs ciblés, développer, rétablir et remettre en état les infrastructures de production et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles grâce à un processus participatif</i>									
Assistance alimentaire pour la création d'actifs	353 925	361 075	715 000	-	-	-	353 925	361 075	715 000
Total	1 663 985	1 877 425	3 541 410	261 952	307 807	569 759	1 925 937	2 185 232	4 111 169
Total ajusté	1 404 577	1 584 742	2 989 319	235 757	277 026	512 783	1 640 334	1 861 768	3 502 103

* Non comptabilisés dans le total. Ces bénéficiaires recevront une ration de trois jours composée de biscuits à haute teneur énergétique; ils recevront ensuite des transferts alimentaires ou des transferts de type monétaire.

Besoins en produits alimentaires

16. Afin de prolonger l'IPSR pendant 12 mois, il sera nécessaire de disposer de 25 754 tonnes de produits alimentaires supplémentaires et d'un montant de 21 803 285 dollars pour assurer les transferts monétaires, comme indiqué dans le tableau 2.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)											
Produits alimentaires	Distributions générales de vivres		Assistance alimentaire pour la création d'actifs		Nutrition					Repas scolaires	
	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres	Transferts de type monétaire	Supplémentation alimentaire généralisée	Supplémentation alimentaire ciblée	Supplémentation alimentaire ciblée ou généralisée	SNACK	SNACK	Vivres	Transferts de type monétaire
					Enfants	Enfants	Femmes enceintes et mères allaitantes*	Enfants	Femmes enceintes et mères allaitantes		
Céréales	400		450							150	
Légumes secs	100		100							30	
Huile végétale	25		25				25			10	
Sel	5		5							2	
SuperCereal	50						250				
SuperCereal Plus					200			250			
Plumpy'Sup						100					
Biscuits à haute teneur énergétique	500										
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,5		0,5					0,11		0,18
Total	580		580		200	100	275			192	
Total kcal/jour	2 085		2 194		787	500	1 161			692	

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)											
Produits alimentaires	Distributions générales de vivres		Assistance alimentaire pour la création d'actifs		Nutrition					Repas scolaires	
	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres	Transferts de type monétaire	Supplémentation alimentaire généralisée	Supplémentation alimentaire ciblée	Supplémentation alimentaire ciblée ou généralisée	SNACK	SNACK	Vivres	Transferts de type monétaire
					Enfants	Enfants	Femmes enceintes et mères allaitantes*	Enfants	Femmes enceintes et mères allaitantes		
% kcal d'origine protéique	14		10		17	10	13			14	
% kcal d'origine lipidique	18		12		23	55	35			19	
Nombre de jours d'alimentation par an	Personnes touchées par une catastrophe naturelle: 90		Vivres: 40		120	60	Supplémentation alimentaire ciblée: 180	360	360	180	
	Personnes retournant chez elles: 90		Transferts de type monétaire: 50				Supplémentation alimentaire généralisée: 120				
	Personnes déplacées: 90										
	Personnes soumises à de grandes difficultés économiques: 120										
	Biscuits à haute teneur énergétique: 3										

* Compte tenu de la persistance de l'insécurité alimentaire grave et de chocs ainsi que de la réduction de l'apport calorique, le Gouvernement a recommandé que la ration distribuée dans le cadre de la supplémentation alimentaire généralisée soit identique à celle fournie dans le cadre de l'opération d'urgence 200525 (Assistance aux populations touchées par la crise, aux personnes déplacées, aux familles d'accueil et aux communautés fragiles), soit 250 grammes de SuperCereal Plus et 25 grammes d'huile végétale.

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ				
Activité	Vivres/transferts de type monétaire	Besoins en produits alimentaires (<i>en tonnes</i>) Transferts de type monétaire (<i>en dollars</i>)		
		Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
Distributions générales de vivres	Vivres	76 856	6 687	83 543
	Transferts de type monétaire	18 390 000	10 800 000	29 190 750
Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Vivres	16 588	6 438	23 026
	Transferts de type monétaire	18 470 833	6 937 500	25 408 333
Supplémentation alimentaire généralisée	Vivres	11 935	4 619	16 554
Repas scolaires	Vivres	30 992	3 041	34 033
	Transferts de type monétaire	4 329 760	2 850 941	7 180 701
Supplémentation alimentaire ciblée	Vivres	12 553	2 914	15 467
Transferts de type monétaire destinés aux aidants	Transferts de type monétaire	155 556	154 000	309 556
Prévention de la malnutrition – enfants âgés de 6 à 23 mois (projet MSF à Sikasso)	Vivres	79	-	79
SNACK – enfants	Vivres	530	2 054	2 584
SNACK – femmes enceintes et mères allaitantes	Transferts de type monétaire	991 560	1 060 844	2 052 404
Total	Vivres	149 534	25 754	175 288
	Transferts de type monétaire	42 337 709	21 803 285	64 140 994

Évaluation des dangers et des risques et planification des mesures de préparation

17. Le niveau d'insécurité reste élevé dans une grande partie du Mali, ce qui est imputable aux activités des groupes armés non étatiques. Depuis la mi-2016, dans le Nord, une recrudescence de la violence entre acteurs non étatiques, y compris des parties au processus de paix, a provoqué de nouveaux déplacements de population. De plus, dans le centre du Mali, les activités des milices et les affrontements intercommunautaires jettent des personnes sur les routes et réduisent l'accès aux marchés et aux services de base. La résurgence du conflit et l'insécurité ont accru la vulnérabilité et restreint l'accès humanitaire.
18. Dans le cadre de la précédente révision budgétaire, un dispositif a été établi pour intervenir rapidement face aux déplacements de population provoqués par le conflit ou une catastrophe naturelle, en attendant la réalisation des évaluations, et pour fournir une assistance sous la forme de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire correspondant à une ration standard ou à la valeur standard d'un transfert. Les stratégies d'exécution et de suivi des activités dans les zones où l'accès est limité ont été jusqu'à présent généralement efficaces, mais elles pourraient devoir être modifiées afin de tenir compte de l'évolution de la situation.
19. Le contrôle qu'exerce le Gouvernement – et sa capacité à fournir des services sociaux essentiels – reste limité dans une large partie du nord du Mali. La situation est de plus en plus comparable dans la majeure partie du centre du pays, où les affrontements localisés ont entraîné une accentuation des déplacements de population et la fermeture d'écoles et de centres de santé dans plusieurs zones. Une plus grande attention sera portée à l'élaboration d'approches visant à maintenir les services dans les zones où la présence ou les capacités du Gouvernement sont limitées. Un autre défi consistera à mettre au point des stratégies pour travailler avec les autorités provisoires qui seront mises en place dans le nord du Mali à mesure qu'elles se chargeront d'assurer la prestation de services dans les régions sous leur contrôle.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	11 931	5 603 250	
Légumes secs	2 725	1 625 550	
Huiles et matières grasses	1 031	917 640	
Sel	144	14 400	
SuperCereal	3 668	2 356 140	
SuperCereal Plus	4 808	5 048 400	
Plumpy'Sup	1 372	3 910 200	
Biscuits à haute teneur énergétique	75	71 250	
Total, produits alimentaires	25 754	19 546 830	
Transport extérieur		1 028 495	
Transport terrestre, entreposage et manutention		8 921 378	
Autres coûts d'appui directs – produits alimentaires		95 256	
Produits alimentaires et coûts connexes¹			29 591 959
Transferts de type monétaire		21 803 285	
Coûts connexes		4 113 992	
Transferts de type monétaire et coûts connexes			25 917 277
Développement et augmentation des capacités			6 139 035
Coûts opérationnels directs		61 648 271	
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²		12 786 331	
Total des coûts directs du projet			74 434 602
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³		5 210 422	
COÛT TOTAL POUR LE PAM			79 645 024

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	2 447 713
Agents des services généraux	3 320 701
Prime de danger et indemnités locales	970 258
Total partiel	6 768 372
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	1 817 174
Sécurité	321 156
Voyages et transport	613 469
Études préalables, évaluations et suivi ¹	600 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 786 331

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
PSPP-T	plan stratégique de pays provisoire de transition
SNACK	santé nutritionnelle à assise communautaire à Kayes